

Le Vert-Pré, le 28 août 2019

COLLEGE CONSTANT LE RAY

Dossier suivi par : MF.
ADELAIDE

Téléphone : 05.96.65.93.96

Fax : 05.96.65.87.36

Mel :

gest.clqleray@ac-martinique.fr

Standard : 05.96.65.93.96

Place du Général de Gaulle

97231 Vert-Pré/ Le Robert

RAPPEL

A L'ATTENTION DES PARENTS D'ELEVES

Le service de restauration débutera le jeudi 05 septembre 2019 à 12h45. Tous les demi-pensionnaires inscrits devront être à jour de leur règlement. Les parents qui n'avaient pas pu régler l'avance de 34,00€ lors de l'inscription sont invités à effectuer le paiement de la demi-pension selon le planning ci-après.

Il est précisé que cette avance correspondant aux 10 premiers repas du forfait trimestriel de l'élève.

Le paiement se fera UNIQUEMENT le lundi 02 et le mardi 03 septembre 2019

de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Une urne sécurisée sera mise à votre disposition à la loge d'accueil pour tout paiement par chèque. Vous pourrez y glisser le chèque de règlement établi à l'ordre de l'**Agent Comptable du Collège Constant Le Ray**, en y inscrivant au verso, les nom et prénom de votre enfant.

Veillez noter que les règlements en ESPECES se feront OBLIGATOIREMENT à l'intendance.

NB : Vous êtes invités à respecter scrupuleusement cette procédure pour la bonne marche du service.

